



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des achats et des ventes à
l'international

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des achats et des ventes à l'international

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004714

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte en 2005 à l'IUT de Nancy Charlemagne, a pour objectif la formation de professionnels maîtrisant les compétences liées aux achats et aux ventes à l'international. Les titulaires de la licence professionnelle doivent être au fait des marchés, ce qui est rendu possible grâce aux entreprises qui vont contribuer à cette formation. Les métiers visés correspondent à ceux de cadres intermédiaires tels que : acheteur industriel, acheteur à l'international, gestionnaire des flux internes et externes.

Les aspects professionnalisants sont déclinés dans toutes les dimensions avec le soutien d'entreprises et d'institutions locales dont des professionnels animent des modules, lesquels consolident très fortement les apports théoriques. Il est proposé aux étudiants, en accord avec la branche des Unions des Industriels des Métiers de la Métallurgie (UIMM) la préparation d'un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM). L'attractivité de cette formation est importante puisqu'un candidat sur 10 ou sur 11 est retenu dans cette formation.

La spécialité est bien positionnée dans le territoire et recrute des diplômés de DUT et BTS, peu d'étudiants issus de deuxième année de licence mais quelques étudiants en échange ERASMUS. Il n'existe pas d'unité d'enseignement préparant à l'intégration des licences générales dans cette formation. Le positionnement dans l'environnement économique régional est très intéressant, en relation avec un tissu très industriel au secteur porteur.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la licence professionnelle s'appuie sur une équipe pédagogique bien diversifiée entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels. Un conseil de perfectionnement est opérationnel et permet à cette équipe d'avoir des éléments d'analyse pour mettre en œuvre une réflexion sur le devenir de la formation. Les partenariats professionnels sont très nombreux et diversifiés, leur implication dans la formation montre que ce secteur porte de l'intérêt à préparer l'avenir dans ce secteur d'emploi. Le placement en entreprise des étudiants est satisfaisant, de nombreux intervenants professionnels, à hauteur de 40 % sont impliqués dans la formation (il est souhaitable de clarifier la situation d'un intervenant comptabilisé à la fois en tant que PAST et en tant qu'intervenant extérieur pour un volume de 100 heures).

La contribution des professionnels se décline dans les différentes étapes de la formation : les enseignements, la participation au projet tuteuré, l'évaluation des stages, les visites et soutenances ainsi que dans le conseil de perfectionnement. Les inscrits dans cette spécialité peuvent bénéficier de la préparation au certificat d'acheteur industriel, du TOEIC, et du C2I.

L'évolution des effectifs est stable, le taux de réussite atteint 100 % depuis plusieurs années et le recrutement est principalement celui de titulaires de BTS et DUT. Les données concernant les enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas cohérentes avec les éléments transmis dans le dossier d'habilitation mais mentionne une poursuite d'études qui représente 50 % des effectifs avec une part importante dans l'établissement. L'autoévaluation, de façon assez surprenante, n'a pas évoqué le problème des poursuites d'études pour cette formation.

- Points forts :

- La cohérence du programme et le positionnement de la formation.
- L'implication des professionnels.
- Une formation par alternance.

- Points faibles :

- Un taux de poursuite d'études très élevé.
- La relation avec une licence professionnelle similaire au sein de l'établissement est à éclaircir.
- Un dossier aux informations contradictoires.

Recommandations pour l'établissement

Il est attendu de développer la logique de passerelle avec d'autres formations de l'établissement et de proposer l'accès de la licence professionnelle par la formation tout au long de la vie en accueillant un public en formation continue, en reprise d'études ou encore en élargissant à un public issu de la validation des acquis de l'expérience. La question de la poursuite d'études devrait être impérativement traitée pour assurer l'objectif premier de la licence professionnelle, c'est-à-dire l'insertion professionnelle des diplômés. Il serait important de consolider le travail de diversification de l'origine des étudiants, notamment ceux issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008 (1)	2009 (1)	2010 (1)
Nombre d'inscrits	24		
Taux de réussite	100 %		
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4,20 %		
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	50 %		
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	45,80 %		
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	4,20 %		
Pourcentage d'inscrits en formation continue	96 %		
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	96 %		
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	35 %		
ENQUETES NATIONALES	2008 (2) 3 mois	2009 (2) 3 mois	2010 (2) 3 mois
Taux de répondants à l'enquête	94,70 %	87,50 %	90.90 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	38,90 %	14,30 %	30 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	55,60 %	76,20 %	60 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	5,60 %	4,80 %	5 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008 (2)	2009 (2)	2010 (2)
Taux de répondants à l'enquête	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	55 %	76 %	60 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	0 %	0 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Management des achats et des ventes à l'international

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004714

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Diversifier l'origine des étudiants en développant une logique de passerelle avec d'autres formations de l'établissement

Remarques de l'évaluation

L'évaluation pointe le manque d'étudiants issus de L2. Elle suggère de consolider le travail de diversification de l'origine des étudiants notamment ceux issus de L2 et de développer une logique de passerelle avec d'autres formations de l'établissement. .

Éléments de réponse

Un effort spécifique a été réalisé pour attirer des étudiants de L2, notamment de LEA. Malheureusement, les relais de transmission de l'information ne jouent pas toujours leur rôle, et il est bien difficile de contacter directement les étudiants potentiellement concernés.

Néanmoins, si le nombre de dossiers déposés par des étudiants de L2 reste modeste, il augmente chaque année. Nous veillerons à ce que ces étudiants soient recrutés en priorité, si leur dossier semble recevable. De plus, nous procéderons à partir de la prochaine rentrée universitaire, et ce dans le cadre de l'UL, à informer plus largement les formations de L2 pouvant être concernées par la licence Management des Achats et des Ventes à l'International : L2 LEA, ECO, AES...

En outre, il sera mis en place plusieurs actions de communication et de présentation du diplôme au cours de manifestations ciblées :

- Participation à la « Semaine de l'insertion professionnelle » de l'Université de Lorraine, destinée exclusivement aux étudiants de l'Université ;
- La journée "Portes Ouvertes" de l'IUT
- Participation au « Salon des lycéens », au « Salon de l'Étudiant », destinés à de nombreux publics.

De plus, nous veillerons à augmenter l'implication d'enseignants des autres composantes de l'Université de Lorraine.

Eclaircir la relation de la LP MAVI avec une licence similaire au sein de l'établissement

Il est à noter qu'il n'y a pas de lien entre la licence professionnelle Commerce de Gros, Commerce Interentreprises et Commerce international. En effet, la particularité de cette formation est d'être adossée à un secteur d'activité bien précis : le commerce de gros. Aussi, les enseignements y sont dédiés et spécifiques. La Licence MAVI n'est quant à elle pas adossée à un secteur d'activité spécifique. Mais possède des liens étroits avec le secteur de la métallurgie. A ce titre elle permet aux étudiants de passer le Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie acheteur industriel ou gestionnaire des flux à l'international. Il n'y a donc pas de lien entre ces deux licences.

Favoriser l'accès de la licence professionnelle à la formation continue

Remarques de l'évaluation

L'évaluation souligne l'intérêt pour la licence professionnelle d'accueillir un public en formation continue, en reprise d'étude ou encore en élargissant à un public issu de la VAE.

Eléments de réponse

Nous favorisons déjà l'accès de la formation à un public FC. Cette année par exemple, nous avons une salariée du secteur privé inscrite en Formation continue et qui suit les cours au même titre que les étudiants. Nous avons également une inscription pour une VAE.

Nous veillerons à amplifier cette démarche par l'intermédiaire de la cellule formation continue de l'Université de Lorraine.

Poursuite d'études

Remarques de l'évaluation

La question de la poursuite d'études devrait être impérativement traitée pour assurer l'objectif premier de la licence professionnelle, c'est-à-dire l'insertion professionnelle des diplômés.

Eléments de réponse

Les étudiants ne sont pas encouragés à poursuivre leurs études. Une communication claire de la finalité professionnelle auprès des étudiants est réalisée **au moment du recrutement**. Aussi, nous informons préalablement les étudiants admis sur les objectifs professionnels de la licence et leur précisons **que cette formation est destinée à une insertion immédiate et que la poursuite d'études n'est pas prévue**.

A partir de la prochaine rentrée sera mis en place un entretien de recrutement qui nous permettra de bien mettre en exergue le projet professionnel des étudiants. Aussi, seuls les étudiants ayant un projet d'insertion professionnelle à l'issue de la licence seront retenus.

En outre, il ne sera délivré aucun avis de poursuite d'études.

Il demeure que nous ne pouvons pas obliger nos étudiants à renoncer à une poursuite d'études s'ils souhaitent la faire et s'ils sont acceptés dans des structures de formation intéressantes pour leur parcours personnel.

Devant la difficulté du marché du travail, certains de nos étudiants ont donc tendance à poursuivre dans l'attente d'une meilleure conjoncture et l'offre de poursuite en Master 1 en alternance est attractive.

De plus, il est à noter que les poursuites d'études se font pour la quasi-totalité en alternance et à la demande de l'entreprise d'accueil.

A noter que la poursuite d'études après la licence Management des achats et des Ventes à l'International est conforme à la moyenne nationale. Elle est passée de 76% en 2009 à 60% en 2010. Soit une baisse de près de 15 %. Pour 2011-2012, cette baisse devrait s'accroître. Notre objectif est en effet d'atteindre moins de 40% pour l'année 2011-2012 et les années suivantes. En outre, il est à préciser que le pourcentage de diplômés de la licence professionnelle en emploi est de 100 %, pourcentage largement supérieur à la moyenne nationale (30%) en 2010.